

Par « **CONGRESS Rive Droite** », on entend la société en charge de l'organisation et de la production du Congrès du Sommeil®,

Par « **Inscription individuelle** », on entend l'inscription d'une personne physique ou morale.

Par « **Client** », on entend la personne morale ou physique effectuant une demande d'inscription.

Par « **Participant** », on entend la personne dont l'inscription est confirmée (Ex. congressiste, exposant etc...).

Par « **Prestations** », on entend les prestations dont est en charge CONGRESS Rive Droite dans le cadre de l'organisation du Congrès du Sommeil®. Les prestations étant détaillées sur le Site.

Par « **Site** », on entend le site web dédié au Congrès du Sommeil®, ou le site spécifique virtuel mis en place,

Par « **Événement** », on entend la manifestation au titre de laquelle l'inscription est faite (le Congrès du Sommeil®...), propriété du donneur d'ordre de CONGRESS Rive Droite.

Par « **Conditions Particulières** », également les « CP », on entend l'ensemble des dispositions non prévues aux conditions générales et expressément mentionnées sur les différentes pages Web du Site. En cas de contradiction, les CP prédominent sur les Conditions Générales. Les CP et Conditions Générales constituent l'intégralité des accords entre le Client et CONGRESS Rive Droite.

I - GÉNÉRALITÉS :

Le Congrès du Sommeil est un lieu d'échanges et de rencontre uniquement réservé aux professionnels travaillant dans le domaine du Sommeil (professionnels de la santé, chercheurs, décideurs publics, associations de patients, prestataires de soins à domicile, industriels et fournisseurs de matériel, etc.).

Important : L'inscription ne donne droit à aucune action promotionnelle, commerciale ou non commerciale au sein du congrès (vente, démonstration, distribution de documents, etc.). Toute personne ne respectant pas cette condition se verra refuser l'accès au congrès de manière définitive et cela sans aucune indemnité de remboursement.

Ouverture des inscriptions individuelles :

- fin août 2020,
- changement de tarif le 4 novembre à minuit,
- à partir du vendredi 16 octobre 2020 (minuit) :
 - paiement uniquement par carte bancaire,
 - fermeture des inscriptions sous convention de formation.

Fermeture des inscriptions :

- les inscriptions en ligne fermeront le dernier jour du congrès à la fin des séances le samedi 21 novembre 2020

II - LES INSCRIPTIONS

1- Inscriptions

a) Inscriptions au congrès virtuel :

- les frais peuvent être réglés par carte bancaire, virement ou Bon de commande. Un mail de confirmation reprenant tous les éléments de votre inscription vous sera adressé,
- vous trouverez tous les documents de votre inscription (facture(s), attestation de présence, résumés, etc.) dans votre accès congressiste,
- **pour tout paiement par virement bancaire vous disposez d'un délai de 15 jours calendaires après votre inscription pour nous faire parvenir votre règlement. En cas de non réception de votre paiement dans les délais fixés votre inscription serait automatiquement annulée.**

b) Modalités de paiement des droits d'inscription :

- les frais peuvent être réglés en ligne par carte bancaire. Le paiement est entièrement sécurisé grâce au système 3D Secure,
- le montant de la facture est directement prélevé sur votre carte.

c) Inscription sous convention de formation :

- vous devez inscrire votre ou vos congressiste(s) soit en inscription individuelle, soit en inscription groupe,
- vous devez télécharger la convention de formation directement sur votre accès congressiste via les identifiants transmis par email. Vous devez nous la renvoyer impérativement dans les 2 semaines suivant notre envoi (sous peine d'annulation),
- dès réception des ces documents dûment signés, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription définitive,
- aucune inscription sous convention de formation ne sera possible après le 16 octobre 2020,
- attention : seuls les droits d'inscription au Congrès apparaissent sur les conventions de formation.

2- Admission et entrée au congrès :

- l'organisateur se réserve le droit d'interdire la connexion au congrès virtuel à toute personne dont la présence ou le comportement seraient préjudiciables à la tranquillité ou l'image de la manifestation,
 - des codes d'accès sont, dans les conditions déterminées par l'organisateur, délivrés aux participants. Les codes d'accès non utilisés ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés. La distribution, la reproduction, ou la vente par un participant, en vue d'en tirer un profit ou non, de codes d'accès émis par l'organisateur, est interdite et passible de poursuite judiciaire (ce participant sera immédiatement exclu de la manifestation sans qu'aucun remboursement des frais qu'il a engagé),
 - le codes d'accès délivré par l'organisateur aux participants est nominatif, incessible.
- Toute personne qui prêtera son code d'accès afin de faire rentrer une autre personne sera immédiatement expulsé du congrès et devra acheter un nouveau code d'accès.

3- Conditions d'annulation des droits d'inscriptions et ateliers :

Toute annulation par le Client de son Inscription doit être communiquée par écrit au secrétariat du Congrès du Sommeil® par courrier ou par e-mail.
À défaut de dispositions spécifiques dans les conditions particulières concernant les conditions d'annulation, les conditions suivantes sont applicables :

a) Inscription individuelle

- En cas d'annulation signifiée par écrit à « CONGRESS Rive Droite » :
 - avant le 16 octobre 2020 minuit : retenue de 30% du montant total des droits d'inscription. En cas de non- règlement des sommes dues au moment de l'annulation, ces frais administratifs resteraient dus,
 - à partir du 17 octobre 2020 : aucun remboursement ne sera effectué. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, la totalité de ces montants resterait due.
- Toute demande de changement de nom après le 31 octobre 2020 sera considérée comme une annulation et une nouvelle inscription sera effectuée.

b) Inscription groupe

Pour les inscriptions groupes, à partir du 17 octobre 2020, les droits versés ne seront pas remboursables même en cas de diminution ou de non utilisation des inscriptions. En cas de non-règlement des sommes dues au moment de l'annulation, la totalité de ces montants resterait due.

c) Remboursements

- Les remboursements éventuels sont effectués après Le Congrès

Le Congrès du Sommeil®

Congress Rive Droite – BP 29 • 59370 Mons-en-Baroeul - France
Tél. 33 (0)3 20 91 54 60 • Email. contact@lecongresdusommeil.com

Certificat immatriculation Atout France : IM033110023 (Garantie financière : Atradius, Assurance RCP : AXA)
SARL au capital de 7 622,45 € • RCS Lille Métropole 387 463 516 • N° de TVA Intra Communautaire : FR 81 387 463 516
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 10094 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France

du Sommeil®. Toute demande de remboursement doit être faite au plus tard 4 semaines après le premier jour du Congrès du Sommeil®. Aucune demande de remboursement ne sera traitée une fois ce délai expiré.

- L'organisateur, et son client la SFRMS, ne pourront être tenu responsables d'un trop faible nombre de congressistes inscrits ou d'un quelconque manque d'intérêt pour l'ensemble de la manifestation. Aucun remboursement ne sera effectué pour ce ou ces motifs.
- L'organisateur, et son client la SFRMS, ne pourront être tenu responsables d'une mauvaise connexion internet pour se connecter au congrès virtuel. Chaque participant doit vérifier la qualité de sa connexion internet. Aucun remboursement ne sera effectué si le participant ne bénéficie pas d'une bonne connexion internet.

3- Interruption et Annulation de l'Événement

CONGRESS Rive Droite, et son client la SFRMS, ne peuvent être tenus pour responsable en cas d'interruption ou annulation du Congrès du Sommeil®, pour quelque motif que ce soit, notamment par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de leur volonté (force majeure). Dans ce cas de figure, il sera fait application des conditions d'annulation contractuellement prévues.

4- Force majeure

- En cas de Force Majeure obligeant l'organisateur à annuler le Congrès du Sommeil® et faute de report possible de celle-ci, CONGRESS Rive Droite, et son client la SFRMS, ne seront débiteurs d'aucune somme, indemnité, pénalité et/ou dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard du Participant.
- Sont notamment considérés comme des cas de Force Majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur à l'une des Parties et l'empêchant de remplir partiellement ou totalement les obligations qui lui sont imparties au regard des présentes, notamment sans que cette liste soit limitative :
Grèves, locks-outs, ou tout autre conflit social chez un tiers à l'une des Parties affectant la réalisation des prestations nécessaires à la bonne organisation de la Manifestation. Barricades, guerre, éruption volcanique, incendie, explosion, tempête, intempéries, séisme, fermeture des frontières, changement soudain des conditions requises pour entrer dans un pays, acte de gouvernement ou prohibitions quelconques édictées par les autorités gouvernementales du pays de départ et/ou du pays d'accueil, risques atomiques et nucléaires, Actes de malveillance de type bactériologique, virale ou chimique, Refus des autorités publiques de délivrer les autorisations nécessaires à la tenue de la Manifestation, attentats, actes de terrorisme, de sabotage, ou conséquences de l'application du plan Vigipirate en France, ou de tout plan comparable mis en place dans tout autre pays, ou conséquences de toutes mesures prises par les autorités compétentes, à titre préventif, pour éviter de tels événements, ainsi que de tout retrait d'autorisation administrative lié à ces mêmes causes, Indisponibilité des locaux à l'intérieur desquels la manifestation doit avoir lieu, interdiction d'accès ou évacuation du lieu de la manifestation, impossibilité totale d'accès aux lieux de la manifestation, Toute avarie majeure technique ou électrique ou d'autre nature affectant le bon déroulement de la manifestation, Cas d'épizootie /SARS, Grippe aviaire, Grippe H1N1, Coronavirus, Covid-19 (...) ou retrait d'autorisation / interdiction administrative sanitaire, épidémie, pandémie et toute décision défavorable d'une quelconque autorité de santé quant à la tenue de la manifestation.
- Si l'événement de force Majeure venait à durer ou à subvenir à moins de 30 jours du début du Congrès du Sommeil®, le présent contrat pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.
- Cette résiliation prendra alors effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat. Il sera fait alors application des conditions

d'annulation du Congrès du Sommeil®.

V - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉS

La Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil et La Société de Pneumologie de Langue Française (Groupe Sommeil) ainsi que CONGRESS Rive Droite ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation du congrès survenant par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de leur volonté (force majeure). En cas d'annulation, les conditions d'annulation du congrès s'appliqueront. L'inscription au congrès implique l'acceptation pleine et entière de ses conditions d'annulation.

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation) avant de partir. La Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil et La Société de Pneumologie de Langue Française (Groupe Sommeil) ainsi que CONGRESS Rive Droite en tant qu'organisateur ne portent aucune responsabilité en cas d'accident du ou provoqué par ou pour les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du congrès ni pendant aucun des événements organisés autour du congrès.

VI - CONFIDENTIALITE

Les organisateurs défendent la protection de la vie privée de ses congressistes et de ses partenaires ; aussi, nous ne divulguons jamais intentionnellement à un tiers des informations vous concernant sans avoir reçu votre autorisation préalable. La présente déclaration expose la politique de confidentialité en vigueur sur le site Internet www.lecongresdusommeil.com Si vous avez des questions au sujet de la présente déclaration, n'hésitez pas à écrire à contact@lecongresdusommeil.com

1. Informations recueillies et contrôlées dans leur utilisation :

Les organisateurs mettent tout en oeuvre pour donner aux congressistes et partenaires une raison incontestable de visiter notre site.

2. Partage des informations :

Nous ne vendons, louons, partageons, échangeons ou ne cédonons aucun des renseignements personnels figurant sur nos fichiers d'adresses électroniques.

3. Informations relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :

Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre de votre participation au congrès. Ce site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le N° 1516609. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 ("informatique et libertés") modifiée en août 2004, vous disposez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent. Pour modifier ou supprimer ces données, veuillez contacter directement CONGRESS Rive Droite.

4. Lecteur de badge.

Certains partenaires utilisant des lecteurs de badges, le font sous leur entière responsabilité. Ils doivent vous demander votre accord avant de scanner votre badge. N'hésitez pas à nous alerter si vous remarquez un manquement à ce principe.

5. Protection de la vie privée

Toute personne peut refuser que ses coordonnées soient transmises même si elle a par erreur acceptée d'être scannée. Il suffit pour cela de nous envoyer un mail à : contact@lecongresdusommeil.com en précisant votre nom et prénom et en mettant dans l'objet : « Protection de la vie privée ».

En cochant la case « acceptation des CGV » lors d'une inscription individuelle ou groupe en ligne, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et accepte les termes du contrat.

Le Congrès du Sommeil®

Congress Rive Droite – BP 29 • 59370 Mons-en-Baroeul - France

Tél. 33 (0)3 20 91 54 60 • Email. contact@lecongresdusommeil.com

Certificat immatriculation Aout France : IM033110023 (Garantie financière : Atradius, Assurance RCP : AXA)

SARL au capital de 7 622,45 € • RCS Lille Métropole 387 463 516 • N° de TVA Intra Communautaire : FR 81 387 463 516

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 10094 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France